

Médiathèque municipale de Saint-Germain

- Utilisation des postes informatiques :

a- L'accès aux postes informatiques et l'accès public à internet sont gratuits et réservés à tous les usagers inscrits. Une exception peut être possible sur présentation d'une pièce d'identité.

Les usagers peuvent consulter internet, leur messagerie et utiliser une clé USB.

Le jeu et le commerce en ligne ne sont pas autorisés.

Les sites illégaux, à caractère pornographique, xénophobe, raciste, antireligieux, violent sont interdits.

Le téléchargement ou installation de fichiers ou logiciels est interdit.

La médiathèque dispose d'un logiciel de filtrage pour l'accès public à internet.

Les utilisateurs sont seuls responsables des données personnelles transmises sur internet.

b- Pour les mineurs de plus de 10 ans, l'accès à internet est possible avec une autorisation des parents ou du responsable légal. Les parents ou responsables légaux sont seuls responsables des données personnelles transmises sur internet.

c- L'accès à internet sur un ordinateur personnel est possible en wifi.